

Retraite et avantages sociaux :

vers une meilleure gestion des risques
et une politique RH efficace




Relevez vos défis humains et financiers

Le paysage de la retraite est en constante évolution : contexte de forte inflation, volatilité des marchés, changements démographiques et législatifs.

Chez Aon, nous vous aidons à :

- Définir et mettre en œuvre une politique d'avantages sociaux efficace ;
- Piloter et optimiser la gestion financière de vos programmes ;
- Maîtriser vos engagements sociaux et anticiper les risques associés.



A close-up, side-profile photograph of a man with a beard and glasses, wearing a dark blue pinstriped suit jacket, a light pink shirt, and a dark tie. He is sitting at a desk, looking down at a silver laptop. His right hand is resting on the laptop's trackpad. The background is a blurred office environment with a white chair and a desk.

Aon vous aide à relever vos défis en vous apportant le conseil et le support technique propre à votre environnement et à vos enjeux.

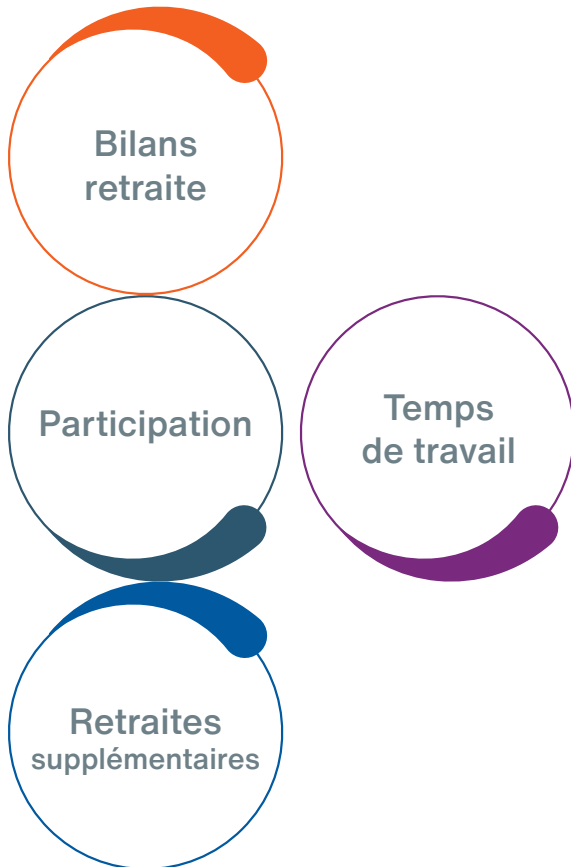
1

Retraite
et épargne
entreprise





Nous apportons à nos clients l'ensemble des réponses attendues et le support nécessaire à leurs besoins en matière d'épargne retraite et salariale.



Implémentation

- Audit et benchmark des avantages sociaux pour une meilleure maîtrise budgétaire et une efficacité économique.
- Aide dans le choix du design des avantages sociaux (retraite, épargne salariale, politique de temps de travail...).
- Mise en place des régimes d'épargne entreprise (épargnes retraite et salariale).

Pilotage et optimisation

- Assistance dans la mise en œuvre de la politique d'avantages sociaux allant jusqu'à l'externalisation de la fonction C&B auprès de nos experts multidisciplinaires.
- Gestion des préretraites et accompagnement jusqu'à la liquidation de leurs retraites.
- Création d'instances de décision et de contrôle de vos dispositifs.

Communication

- Formation/information retraite pour les salariés.
- Bilans retraite individuels (BRI).
- Assistance dans la liquidation.





Engagements sociaux et évaluations actuarielles





Les engagements sociaux (retraite, indemnités de fin de carrière, stock options et actions gratuites, rémunération à long terme) peuvent avoir un impact significatif sur les bilans et la performance des Groupes.

Qu'il s'agisse du reporting comptable, d'une opération de fusion et acquisition ou de la gouvernance de vos risques, de quelle manière appréhendez-vous la gestion de vos engagements sociaux et comment répondez-vous aux enjeux ?

Assister les acteurs de l'entreprise qui participent à la mise en place et au pilotage des engagements sociaux

- Produire une information financière pertinente et fiable
- Comprendre et maîtriser votre exposition aux risques
- Anticiper les changements législatifs et les transformer en opportunités
- Réagir promptement pour comprendre et quantifier l'impact d'évolutions réglementaires
- Favoriser une communication nécessaire et efficace des équipes RH / Finances
- Opérer des traitements comptables homogènes
- Prendre en compte rapidement les événements exceptionnels liés aux évolutions de votre structure



Pilotage

- Accompagnement dans le choix des hypothèses, des évaluations actuarielles et cadrage des provisions comptables.
- Coordination et consolidation sur un périmètre mondial.
- Animation d'un comité engagements sociaux pour piloter les risques et les opportunités associées.

Implémentation

- Mise à disposition d'un outil de reporting partagé - Risk Analyzer - permettant à nos clients de maîtriser l'information tout au long de l'exercice comptable.

Veille législative et normative

- Recommandations des autorités de contrôle (suivi des discussions de l'AMF, de la SEC).
- Modifications normatives en cours de discussion (suivi et analyse des travaux de l'IASB et du FASB, estimation des impacts).
- Impacts de la réglementation (réformes des régimes obligatoires).

Communication

- Présentation des résultats : production de tableaux de bord trimestriels, des projections sur plusieurs exercices comptables (commissaires aux comptes, équipe de consolidation).
- Production d'analyses synthétiques et pertinentes pour les besoins de communication interne (comité exécutif, comité d'audit) et externe (investisseurs, analystes).
- Fusion / acquisition, introduction en bourse.



3

Mise en œuvre
de la gestion
financière





La mise en œuvre de la gestion financière

Fonds d'épargne salariale, retraite, portefeuilles de placement...

De quelle façon définir, implémenter et suivre votre stratégie en matière de gestion d'actifs, dans un contexte de maîtrise des risques ?

- Définir une stratégie d'investissement autour d'une allocation d'actifs et la structuration de portefeuilles
- Obtenir des rendements financiers en adéquation avec la prise de risques et en phase avec les objectifs
- Sélectionner et évaluer les partenaires : sociétés de gestion, OPCVM et fonds, dépositaires et conservateurs
- Se doter des instances et des règles de gouvernance pour suivre et contrôler les investissements en matière de risque, performance, respect de la réglementation, coûts réels de gestion

Implémentation

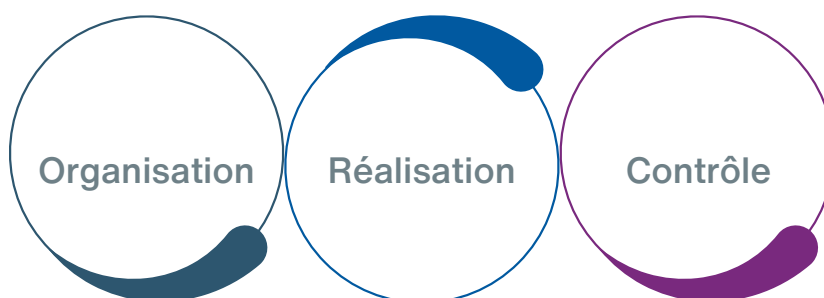
- Sélection des gestionnaires, mise en place, y compris sur l'aspect juridique.

Pilotage

- Partage d'expérience sur les pratiques des marchés nationaux et internationaux.
- Présentation de solutions personnalisées concrètes, basées sur des analyses quantitatives et qualitatives.

Communication

- Evaluation des performances, des risques et des coûts réels des prestataires (gestionnaires, OPCVM, dépositaires, valoritaires...).
- Production d'un reporting clair, indépendant et pédagogique.
- Formations des différents acteurs : membres de conseil de surveillance, de commissions financières, DRH, partenaires sociaux.





Contacts :

Direction Wealth Solutions



Yankel BENASULY

Partner - Head of Aon Wealth

yankel.benasuly@aon.com



Olivier LECOEUR

Consultant Senior

olivier.lecoeur.2@aon.com

A propos d'Aon

Aon plc (NYSE : AON) a pour vocation d'accompagner ses clients du monde entier dans leur prise de décision afin de protéger et d'enrichir leur quotidien. Présents dans plus de 120 pays et territoires, les collaborateurs d'Aon mettent à la disposition de leurs clients leurs compétences en matière d'analyse, de capital risque et de capital humain, et leur proposent des solutions adaptées à leur contexte local. Ils leur apportent ainsi la clarté et la confiance nécessaires pour prendre les meilleures décisions en matière de gestion des risques et des ressources humaines dans le but de protéger et de développer leurs activités.

Suivez Aon sur LinkedIn, Twitter, Facebook et Instagram.

Copyright® 2024 Aon. Tous droits réservés

Ce document est destiné à des fins d'information uniquement et ne doit pas être interprété comme conseil ou opinion sur des faits ou des circonstances spécifiques. Les commentaires contenus dans ce rapport sont basés sur l'analyse préliminaire par Aon de l'information accessible au public ou considérée comme émanant de source sûre. Le contenu de ce document est mis à disposition en tant que tel sans garantie d'aucune sorte. Aon décline toute responsabilité légale envers toute personne ou organisation pour la perte ou le dommage causé par ou résultant de l'utilisation de ce contenu.

www.aon.com/france

Aon France

Siège social | 31-35 rue de la Fédération | 75717 Paris Cedex 15 | t +33(0)1 47 83 10 10 | f +33(0)1 47 83 11 11 | aon.com/france
N° ORIAS 07 001 560 | SAS au capital de 46 027 140 euros | 414 572 248 RCS Paris | N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248
GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES